



L'année 2018 a constitué une période de transition pour l'Espace rencontres en tant que groupe de parole, puisque cette action, initiée en mars 2010, s'est terminée en juin, après huit années de rencontres mensuelles. Merci à l'école élémentaire Jules Guesde de Cenon qui nous a si longtemps accueillis et à sa directrice, Sylvie Catus, qui s'est impliquée activement dans notre groupe.

Plusieurs raisons à cet arrêt : la difficulté d'étoffer le groupe de parole parents/professionnels/bénévoles tel que constitué (nous l'évoquons dans le précédent rapport d'activité), et surtout l'envie de nous engager davantage dans les projets du Collectif Handicap ! créé en 2017, en lien avec diverses partenaires rencontrées lors d'actions menées par l'Espace rencontres.

Fédérant quatre associations (Familles extraordinaires de Talence, Les Mots de Jossy de Sadirac, l'Association d'Une rive à l'Autre de Cenon, l'Espace rencontres de l'ARI), et deux organismes partenaires (CMCAS : Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Activité Sociale de l'industrie électrique et gazière et Motalib : réseau social et collaboratif du handicap), ce collectif a pour visées :



- ✓ de changer le regard porté sur le handicap,
- ✓ de favoriser l'inclusion des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap,
- ✓ de participer à la recherche et à la mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins des personnes accompagnées et de leurs aidants (parents, familles, proches) et ce, dans une démarche conjointe usagers/professionnels/bénévoles ; le **pouvoir d'agir et la co-construction** étant les maîtres-mots du Collectif Handicap !



C'est ainsi que nous avons organisé, le samedi 28 avril, une journée intitulée **Inclusions : le pouvoir d'agir ensemble**, pour faire connaître les diverses expériences innovantes menées par les parents et les professionnels, tous membres du Collectif Handicap !

D'autres associations (Adapei 33, Unafam, Ludosens, Apimi, Les Mains Pour le Dire, Hypers Supers TDAH France, Cap glisse 33, ainsi que des particuliers, dont l'auteur d'un livre sur son enfant : « Mon fils, ce petit héros » et une étudiante en sciences sociales, ont pu tenir un stand et présenter leurs actions ou réalisations au public. Cela a également été le cas pour les membres de notre collectif.

C'est au Rocher Palmer de Cenon que s'est tenue cette journée, les locaux offrant la possibilité de proposer des animations aux enfants et, en parallèle, des temps de conférences débats pour les adultes (parents et/ou aidants, professionnels, bénévoles, élus, etc.)

Deux spectacles de compagnies chorégraphique (Klaus Compagnie) et musicale (Unis-sons) pratiquant elles-mêmes l'inclusion et s'adressant à tous, grands et petits, ponctuaient cette journée qui a rassemblé 200 personnes environ (169 adultes participants dont 35 organisateurs/animateurs/bénévoles ; et 32 enfants).

En voici un aperçu, visible sur notre site internet :

<https://ari-accompagnement.fr/2018/04/29/un-printemps-citoyen-elles-et-ils-lont-fait-collectifhandicap/>

Il est également possible d'y télécharger les actes de cette journée.

Enfin, vous trouverez en annexe le flyer présentant le contenu de cette journée ainsi que la lettre ouverte du Collectif Handicap ! précisant ce qui anime et oriente notre groupe.

Si l'organisation nous a beaucoup mobilisées en amont, la réussite de cette journée riche en rencontres, échanges et émotions, en mixité sociale et en convivialité nous a donné l'envie de poursuivre !

Merci à tous, bénévoles, familles, professionnels, élus et artistes pour votre engagement !
Merci à l'ARI et au REAAP pour leur soutien, notamment financier, qui a permis que ce projet se concrétise.

Un seul regret, celui de ne pas avoir réussi à mobiliser plus largement notre collectif ARI.



Toujours à partir des demandes familiales, le Collectif Handicap ! s'est, depuis, engagé dans un nouveau projet portant sur le droit au répit.

Dans une première étape, nous avons bâti un questionnaire permettant d'appréhender la situation des aidants, de recenser leurs besoins et les solutions de répit qu'eux-mêmes envisagent :

<https://goo.gl/forms/jc7yqWTwbck9ULTR2>

Diffusé en octobre dans nos propres réseaux et par des instances officielles tels que la MDPH, le Conseil départemental, le CRA, le REAAP, le site de l'ARI et des associations et organismes membres du collectif, ce questionnaire a été rempli par 158 personnes, dont 108 parents d'enfants âgés de 0 à 25 ans. L'analyse des données collectées, sur laquelle nous travaillons actuellement, doit nous permettre de dégager des thématiques que nous envisageons de reprendre, sous la forme d'ateliers, lors d'une journée organisée, potentiellement, à l'IRTS, en y associant aidants familiaux, professionnels, bénévoles et élus. L'objectif de cette seconde étape, prévue sur le premier trimestre 2019, est l'élaboration collective de solutions de répit, en Gironde, adaptées aux aidants et aux aidés. Ce peut être aussi l'occasion de mieux connaître l'existant, voire de le valoriser.



Hors Collectif Handicap !, l'Espace rencontres a été sollicité par le Centre social d'Ambarès pour une présentation du film réalisé à l'issue de la matinée débat de juin 2015, intitulée « Des enfants comme les autres : et si on en parlait ? ». Cette action, conduite antérieurement dans plusieurs écoles, ainsi qu'au CMCAS ou à l'IRTS, s'inscrit dans notre volonté de faire bouger les représentations liées au handicap et de faire entendre ce que vivent les familles au quotidien.

Nous avons également représenté l'ARI, tout récemment, dans le cadre de la mise en œuvre d'un comité de pilotage « Soutien aux aidants », initié par le Département.

Les aidants jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Une des orientations définies dans le schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale (volet autonomie) porte sur le soutien aux aidants. Il s'agit de mieux appréhender l'offre et les besoins des proches aidants à l'échelle des pôles territoriaux de santé et de poursuivre la structuration d'un dispositif global et coordonné d'aide aux aidants. Pour cela, la réalisation d'un diagnostic départemental est incontournable.

L'état des lieux exhaustif devrait permettre d'établir une feuille de route sur 5 ans en complémentarité avec l'offre existante.

Nous avons souligné l'intérêt que le questionnaire, devant servir à la réalisation du diagnostic, ne soit pas adressé uniquement à des professionnels, ce qui peut représenter un biais dans la création d'une offre ne répondant pas nécessairement à la demande et aux besoins des aidants. Nous avons fait valoir le travail actuel réalisé par le Collectif Handicap ! qui pourrait apporter un regard croisé intéressant. Les résultats seront tenus à disposition. Nous avons également indiqué que les aidants d'enfants, adolescents et jeunes adultes étaient principalement représentés dans notre échantillon.

Le Département s'est davantage penché sur la question des personnes âgées car il existe plus de données et d'actions repérées autour de cette population. Il semble que ce soit plus compliqué du côté de la jeunesse et du handicap, pour lequel le travail en est à ses prémices.



Dans le cadre du Collectif Handicap !, nous développons continuellement notre réseau, sollicitées par d'autres associations, suite à la journée du 28 avril et à l'envoi de notre questionnaire sur le droit au répit (exemples récents : Aidomi et Médoc Enfance Handicap).

Nous soutenons également les actions conduites par nos partenaires :

- présentation à Créon de la mallette pédagogique construite par l'association d'Une rive à l'autre de Cenon et Les Mots de Jossy de Sadirac,
- participation à l'Assemblée générale de Familles extraordinaires,
- soutien de Récréamix 33 créé par Familles extraordinaires et porté par l'ADIAPH. Nous avons ainsi assisté, début décembre, à la présentation du bilan de la Mission Nationale Accueils de Loisirs et Handicap, manifestation mise en place à l'initiative de la coordinatrice de Récréamix 33, membre du Collectif Handicap !

- création par l'une des membres de l'Espace rencontres, mère d'une jeune fille en situation de handicap, de l'Association Différences et partages à Carbon-Blanc (juillet 2018).

Autant de témoignages de ce pouvoir d'agir qui reste le fil conducteur des actions menées à l'Espace rencontres ou dans le cadre du Collectif Handicap !